

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 15 avril 2019 à la salle du conseil à 19 h et à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

5- RAPPORT DE SÉLECTION – EMPLOIS ÉTUDIANTS ÉTÉ 2019

M. Michel Tremblay fait rapport sur les sélections d'étudiants pour les emplois d'été 2019 et émet les recommandations d'embauche.

84-04-19

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher les personnes suivantes pour la saison été 2019 :

- Animateurs de camp de jour :
 - Mathis Bouchard-Rouleau;
 - Eve Gauthier;
 - Gabriel Harvey;
 - Mélyna Tremblay;
- Préposés au camping :
 - Dorianne Potvin;
 - Sarah-Kim Fortin;
 - Sandrine Potvin;
 - Alexe Gaudreault ;
- Préposé à la bibliothèque :
 - Carolanne Morel-Maltais;
- Gardien de nuit camping :
 - André Simard;
 - Christian Gaudreault.

8- RÉCLAMATION ROBIN CÔTÉ – DOMMAGES VÉHICULE

Suite à un événement survenu un peu plus tôt au mois de mars dernier, notre employé M. Robin Côté a déposé une demande de réclamation. Sa camionnette personnelle a subi des dommages, suite à la chute de neige en provenance de la toiture du garage municipal. La neige et la glace sont tombées sur son véhicule qui était stationné à proximité.

Le comité des travaux publics recommande de faire le remboursement de la demande de réclamation de M. Robin Côté pour un montant de 1 092.26 \$. Diverses conditions seront obligatoires.

85-04-19

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de rembourser M. Robin Côté pour un montant de 1 092.26 \$ avec les conditions suivantes :

- Fournir une quittance finale à la municipalité;
- Interdiction de se stationner près du garage municipal à l'avenir ainsi qu'à tout employé;
- Interdiction de faire usage du garage pour les véhicules personnels.

Le directeur général verra à préparer la documentation à cet effet.

16- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AQUEDUC AU RANG DES ÎLES AINSI QU'UN EMPRUNT À LONG TERME

AVIS DE MOTION

M. Pierre Boudreault donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement décrétant des travaux d'aqueduc au rang des Îles ainsi qu'un emprunt à long terme.

17- PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AQUEDUC AU RANG DES ÎLES AINSI QU'UN EMPRUNT À LONG TERME

M. Jean-Sébastien Allard dépose le projet de règlement # 2019-480 décrétant des travaux d'aqueduc au rang des Îles ainsi qu'un emprunt à long terme de 499 825 \$.

18- RÉNOVATIONS TERRAIN DE BALLE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

19- RÉFECTION AFFICHAGE TOURISTIQUE

Il a été déposé au conseil municipal, le rapport des soumissions reçues de trois (3) entreprises pour la réfection d'une partie de l'affichage touristique de la municipalité. Voici les trois (3) soumissions reçues :

- Letrage GD 8 548.39 \$
- Letrage Flash 10 446.63 \$
- Les enseignes April 12 831.21 \$

Les crédits budgétaires disponibles pour ce projet sont de 10 000 \$. Il est recommandé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

86-04-19

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à Letrage GD pour la réfection d'une partie de l'affichage touristique de la municipalité pour un montant de 8 548.39 \$.

22- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 08, M. Pierre Boudreault propose la levée de l'assemblée.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directeur général